



Les vœux du maire – Janvier 2025 - Rétrospective et Perspectives

Chères Lampaulaises, Chers Lampaulais, Bonjour à toutes et à tous,

Le samedi 18 janvier, nous étions réunis pour la cérémonie des vœux à la salle communale du Foyer Rural. Ce fut un très bon moment, occasion de présenter les projets réalisés mais également d'ouvrir les perspectives sur l'année à venir.

Qu'est-ce que c'est qu'une commune, c'est un lieu, petit ou grand, où l'on vit, où l'on se croise, où l'on échange, où l'on s'oppose parfois, où l'on se respecte le plus souvent possible ! Un lieu où l'on se sent protégé si l'on sait pouvoir compter les uns sur les autres. Ce lieu, me direz-vous, c'est un défi dans le monde où nous vivons ? Pas si sûr car je crois que nous y aspirons tous ! Regardez comme les jeux olympiques ont suscité de l'engouement, de l'émerveillement et pourtant, souvenez-vous comme les paroles exprimaient le doute, comme si beaucoup se réjouissaient par avance d'un éventuel échec.

- Le samedi 14 décembre 2024, alors que nous préparions Noël, dans notre département breton, Le cyclone tropical Chido frappait de plein fouet l'île de Mayotte, avec des conséquences dévastatrices pour ce territoire et sa population.

Comme lorsque se produisent des catastrophes de cette ampleur, nous sommes d'abord sidérés. Qu'est-ce que l'on peut faire ? Comment peut-on s'apprêter à faire la fête lorsque nos compatriotes de Mayotte, le 101^{ème} département français, ont tout perdu. Le 22 décembre, nous avons été sollicités par deux jeunes de la commune, Emilie et Benoît qui ont travaillé à Mayotte et qui ont organisé un réseau pour être sûrs que les biens collectés arriveraient à bon port. Il nous a fallu très peu de temps pour mobiliser les bénévoles. Le vendredi 27 et le samedi 28 décembre, de notre commune et des communes alentours, sont arrivés des dons qu'il a fallu trier et mettre en cartons. Au total, 200 cartons ont été remplis de vêtements d'été, de produits d'hygiène et de toilette. Environ 15 m³. Notre collecte, associée à d'autres, qui devait partir de Bordeaux est finalement partie du port de Brest.

- Comment évolue la démographie à Lampaul

En 2024, nous avons eu deux naissances, nous en avons 8 en 2023 et 6 en 2022. Bienvenue à nos deux bébés : Jules et Romy ! Nous avons déploré 6 décès, 3 lors des deux années précédentes.

Si l'on dézoome un peu, j'ai repris l'évolution démographique des 11 dernières années. En s'attachant simplement aux naissances et décès sur le territoire de la commune, le solde naturel reste positif. Sur 11 ans : 83 naissances et 49 décès. La tranche d'âge la plus importante est celle des 0 à 14 ans : 185 lampaulais, 23 % soit presque le quart de la population. La taille des ménages diminue régulièrement : **2,71 personne** en moyenne par habitation en 2015 et **2,45 en 2021**. Le recensement de 2025 nous renseignera davantage sur cette courbe de solde naturel et sur le solde migratoire.

- 2024 a été l'année de la Mise à jour de notre base adresse

En 2024, piloté par le SIG, Service d'Information Géographique et les géomaticiens de la CCPI, nous avons publié la base adresse qui nous permet de répertorier l'ensemble des logements sur la

commune, avec les adresses exactes. Les habitants constatent que leur logement est mieux référencé. Pompiers, Samu, mais également tout simplement La Poste, sont connectés directement sur cette base.

- En ce début 2025 : Le recensement a démarré

Le recensement a démarré le 16 janvier et va se prolonger jusqu'au 15 février. Deux agents recenseurs, Geneviève APPRIOU et Christophe LAMY, sillonnent la commune, pilotés par Vanessa MOENNER à la mairie. La BAL nous permet également de réaliser cette étape très importante de la vie d'une collectivité sans risques d'oubli. Les données récoltées déterminent le montant de la dotation globale de fonctionnement attribuée à la commune et servent donc à ajuster l'action publique aux besoins de la population.

- Du côté de L'urbanisme

En 2024, nous avons traité 39 déclarations de travaux, contre 41 en 2023 et 43 en 2022. 7 permis de construire ont été déposés dont 3 pour des maisons individuelles, et 4 pour des rénovations importantes ou des extensions. 4 permis de démolir ont été accordés, plutôt pour des bâtiments agricoles vétustes. Nous avons traité 29 certificats d'urbanisme dont 24 CU d'information et 5 CU opérationnels. Cela signifie que l'activité liée à l'urbanisme reste intense. 1 seul permis d'aménager cette année contre 4 en 2023. 9 DIA (déclaration d'intention d'aliéner) qui correspondent à des ventes de bien en zone urbaine (maisons ou terrains) lorsque ces biens se situent dans une zone de préemption. 10 en 2023 et 9 en 2022.

- Le **PLUI-H**, Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat, est une compétence communautaire. Nous travaillons très régulièrement en réunions. Les élus de chaque commune sont invités et nous sommes très présents. L'urbanisme est donc au cœur de notre travail quotidien et de notre politique de développement

Des documents sont venus encadrer cette politique d'aménagement ambitieuse mais très contraignante.

- L'injonction de la **ZAN** : Zéro Artificialisation Nette, nous l'intégrons par obligation. Nous sommes profondément respectueux de l'héritage de nos ancêtres et nous ne gaspillons pas la terre, encore moins lorsqu'elle est agricole et nourricière.
- Le **SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la Région Bretagne.
- Le **SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest

La densification est imposée et nous l'acceptons avec un souci d'économie permanent vis-à-vis de la terre agricole. L'objectif est d'optimiser toutes les petites parcelles en zone déjà construites : fonds de jardin, dent creuse, en pariant sur les divisions parcellaires, avec un objectif à 25 logements à l'hectare à Lampaul.

Néanmoins, à ce jour, et après avoir franchi une à une toutes les phases des économies de foncier imposées, nous sommes convaincus qu'appliquer strictement les perspectives qui nous sont données ne nous permettra pas d'assurer sereinement le développement de la commune. Nous pensons que pour avoir un présent et un avenir, il faut loger les habitants. Tout être humain a besoin d'un toit.

Force est de constater que nous aurons besoin d'un peu plus de surface.

- Changement de visage en entrée de bourg

Ce projet est exemplaire, dans la ligne de ce qui est souhaitable, démolir et reconstruire en densifiant.

En 2024, La commune est devenue propriétaire des 3000 m2 en entrée de bourg constitués d'une part de 1800 m2 issus d'une procédure d'état d'abandon manifeste que nous avons lancée en 2016, en partenariat avec l'EPF (Etablissement Public Foncier de Bretagne). Par ailleurs, une négociation financière avec les propriétaires voisins nous a permis d'acquérir les 1200 m2 restants pour 60 000 €.

Les étapes et les négociations sont âpres, 8 ans pour ce qui nous concerne, mais une procédure juridique qui engage 28 ayants droits est complexe. Sans l'EPF, nous n'aurions pas franchi tous les obstacles. En novembre 2024, nous avons signé l'achat de ce terrain pour un montant de 144 000 euros, y compris la démolition. Le coût global est plus élevé mais notre partenariat avec l'EPF et la mise en œuvre de logement social nous allège le coût d'environ 50 000 €.

Sur cet espace, nous avons donc un macro-lot destiné à du logement social. Le permis de construire est accordé depuis juin 2024 pour 10 logements en T3 et T4, chaque logement disposant d'un petit jardin. L'aménagement est optimisé sur 2300 m2.

Le bailleur social, Finistère Habitat, qui est le bailleur du département a lancé en novembre l'appel d'offres pour les lots de construction. La commission d'attribution est prévue en février.

Par ailleurs, sur ces 3000 m2, nous avons conservé deux terrains dont la vente nous permettra de contribuer à amortir le coût de l'opération.

Dans ce projet, nous valorisons les acquisitions foncières de la commune en densifiant le bâti en cœur de bourg. Nous relient les cheminements piétons aux bâtiments communaux. Nous revitalisons ces espaces en répondant à la demande de nouveaux logements adaptés aux besoins de la population, économes en énergie (jeunes ménages primo-accédant, personnes âgées.)

- Extension du lotissement de Penn Ar Guéar

Par l'extension du lotissement communal, nous avons également la volonté d'accueillir de nouveaux habitants. Sur les 5 lots, trois sont vendus, les constructions sont en cours. Nous constatons une difficulté pour certains acquéreurs potentiels à obtenir le financement auprès de banques.

- Réfection, sécurisation du réseau d'eau potable

Depuis 3 ans, des fuites ont été repérées sur le réseau d'eau potable, en provenance de Saint Pabu, notamment sur le secteur de Kerhir et Kerléac'h. Historiquement, LAMPAUL est raccordé à l'unité de production de Poulloch à Saint Pabu. Les deux communes avaient créé ensemble un syndicat d'eau en 1967 et la station a été modernisée en 2015 et 2016. Lors du transfert de la compétence en 2017 à la communauté de communes, il a été convenu que la station de Poulloch alimenterait la commune de LAMPAUL et c'est toujours le cas. La CCPA nous refacture notre consommation. Tout ce secteur « fuitard » a été refait et sécurisé. Nous sommes très attachés à conserver cette convention entre CCPA et Lampaul via Pays d'Iroise Communauté car la station a été créée par les élus des deux communes et que le premier président était le maire de Lampaul.

- Poursuite de la transformation de l'éclairage public en Led

La commune progresse vers une installation complète de l'éclairage public en LED. Ce sera chose faite intégralement en 2025. En effet, par le SDEF, nous avons signé une convention dans le cadre du dispositif Intracting prévu pour financer des projets de rénovation énergétique en générant des économies d'énergie immédiates. Le SDEF a proposé à la commune de l'accompagner dans la rénovation de son parc d'éclairage public par le biais du financement innovant porté par la Banque des Territoires, avec un principe d'avance remboursable sur 10 ans. Pour nous, cela signifie que tout l'éclairage public qui n'est pas encore passé en LED sera changé cette année, entraînant environ 70 à 80 % d'économie. Le remboursement, étalé sur 10 années sera de 5110 euros par an.

- Aménagement extérieur de la zone d'accueil du camping

Nous sommes quelques communes à conserver et développer nos campings municipaux. Le nôtre est historique. En 2022-2023 : Rénovation intégrale et extension du bâtiment d'accueil. En 2023-2024 : Installation de la barrière automatique. Le camping est une activité touristique et économique.

Nous avons bien négocié une rénovation exigeante et écologique du bâtiment qui sera amortie en 4 ans. Nous savons ce qu'il en coûte pour les agents et pour les élus en temps passé, en énergie déployée, en disponibilité pour faire vivre le camping l'été. Mais le camping ouvre la commune sur de nombreuses régions et pays. Nous travaillons avec les jeunes de chez nous. Les recettes sont très intéressantes ! Lorsqu'à la fin de l'été, nous les intégrons et qu'elles apparaissent dans la trésorerie, c'est une bouffée d'oxygène et nous sommes fiers du travail accompli.

- Installation du composteur collectif

La loi AGECE (Anti gaspillage pour une économie circulaire) invite les particuliers et les professionnels à trier et à valoriser leurs biodéchets pour réduire le poids de nos ordures ménagères et pour amender le sol de nos jardins. Les biodéchets, ce sont à la fois nos épluchures et restes de repas ainsi que les déchets verts issus de nos jardins. Pour ceux qui ne souhaitent pas le faire individuellement, Cette année, à Lampaul nous avons installé des composteurs collectifs à proximité du point d'apport volontaire ainsi qu'au camping.

- Réfection de la Route du Ribl

Chaque année, nous investissons un budget d'environ 100 000 € dans la réfection de la voirie. En 2023, les réseaux France télécom et électriques ont été enfouis sur la route du RIBL qui a pu être entièrement refaite fin 2024. Elle rejoint la voie verte qui longe les dunes et le camping.

- Une nouvelle armoire électrique sur la place du bourg

Un équipement nécessaire sur la place du village faisait défaut. Une nouvelle armoire électrique indépendante du réseau d'éclairage public a été installée.

- La finalisation de la fibre sur la commune

La Communauté de communes du Pays d'Iroise a répondu à l'enjeu de déploiement du très haut débit et de l'installation de la fibre. Elle s'est résolument engagée dans la mise en place de ce projet « Bretagne Très Haut Débit » dont le portage est assuré par le Syndicat mixte Mégalis, pour le compte de la région Bretagne. A Lampaul, la plus grande partie a été réalisée en 2023 mais la commercialisation

s'est faite en 2024. Il restait quelques armoires à équiper en centre-bourg, dont celle reliée à la mairie qui va donc être raccordée les jours prochains. Au fil des vœux, on entend régulièrement parler de la fibre, dans les communes qui ne l'ont pas encore. Sachant que l'investissement de la communauté est de plus d'1,2 millions d'euros par an, nous pouvons être satisfaits d'être une commune équipée !

- Le schéma directeur vélo

Le schéma communal vélo a pour objectif d'aménager un réseau cyclable structurant à l'échelle de la commune, tout en l'articulant avec le développement des circulations communautaires. Un groupe de travail s'est mis en place en lien avec le service ingénierie Territorial de la communauté. L'ambition est de favoriser les liaisons entre le vélo et d'autres modes de déplacements actifs, dans les liaisons du quotidien, pour aller au travail ou pour aller au collège en sécurité. Ce qui n'empêche pas d'initier l'aménagement des vélo routes et de les connecter avec les voies vertes. Le diagnostic a été fait cette année et présenté à l'équipe municipale. Il faut maintenant concrétiser les projets d'aménagements et en prévoir le financement.

- L'achat du jardin du presbytère

En 2024, nous avons achevé la négociation avec l'évêché et décidé d'acquérir le jardin du presbytère pour 25 000 €. Nous espérons y voir l'opportunité d'étoffer l'équipe qui l'entretient chaque mercredi matin et y faire vivre de jolis événements.

- Etudes historique et architecturale de l'église Saint Pol Aurélien

L'église, patrimoine exceptionnel de la commune, nécessitant des travaux d'entretien et de rénovation, l'équipe municipale a décidé de lancer un diagnostic architectural en 2023 et a doublé la démarche d'une étude historique. Avant de réfléchir à la priorisation et à la planification, nous avons organisé une restitution en réunion publique au mois d'avril en présence de l'architecte, de l'historien et du délégué à la fondation du patrimoine. En parallèle, le contact avec la direction des affaires culturelles par l'intermédiaire d'Olivier Thomas, architecte des bâtiments de France, a abouti à une reconnaissance d'intérêt architectural et historique majeur de ce monument emblématique. En 2025, nous signerons la convention avec la fondation du patrimoine et nous lancerons la campagne de dons. Mais déjà, la chorale chant'Oyat a organisé un concert à l'église et offert un chèque de 1000 €. Et deux bénévoles ont pris l'initiative d'un kig ha farz qui a mobilisé une équipe inter-associative de choc pour une recette de 3000 € ! Un très grand merci à tous ces bénévoles et aux élus qui n'ont pas manqué de prendre leur part !

- Le Foyer Rural Isolation thermique et rénovation

La rénovation énergétique et le réaménagement intérieur du bâtiment communal Foyer rural d'une superficie de 428 m², a été le grand projet de l'année 2024 au niveau des études, des diagnostics, des consultations et des discussions avec l'architecte et le SDIS. En périmètre des bâtiments de France, nous n'avons pas l'autorisation de la démolir. En phase d'avant-projet, Les associations ont été invitées à prendre connaissance des diagnostics et des premiers plans. Depuis 2017, le bâtiment est suivi par Ener'gence et étudié à la loupe en termes de consommation d'énergie. Classé en ERP2, il était déjà soumis à visite périodique du SDIS. Nous avons anticipé sur l'obligation PMR et nous avons prévu une extension à cet effet.

Le simple fait de mettre le bâtiment en travaux l'a soumis à de nouvelles exigences que nous avons prises en compte. Les discussions ont duré quatre mois avec plusieurs réunions et visites. Les

modifications impactent l'occupation des étages et rendront l'occupation plus pertinente. Nous pourrions accueillir des randonneurs mais également des saisonniers car la distribution des pièces est compartimentée en petits appartements. Nous rentrons maintenant en phase d'appel d'offres. Plusieurs subventions sont déjà obtenues, le fonds vert, la région, le volet 2 du pacte Finstère. Nous avons déposé un dossier de subvention pour la dotation de DETR.

- Notre commune prend soin de son environnement

Nous sommes engagés avec la Communauté sur l'ATLAS de la BIODIVERSITE qui va nous apporter une connaissance approfondie de nos richesses et de nos fragilités. Notre attention sur la qualité des eaux de baignade est permanente. Cette année, nous avons beaucoup exploré la question de l'érosion dunaire et du recul du trait de côte. Nous abordons ces évolutions avec sérénité mais responsabilité. Déjà, nous n'autorisons plus le camping dans la cuvette, pourtant si prisée mais à fort risque d'inondation. Nos jeunes se mobilisent pour nettoyer la nature, pour entretenir le chemin des lavoirs. Nous avons également une newsletter appelée Transitions qui paraît avec le bulletin municipal.

- Une commune généreuse

Vous l'avez vu, nos enfants, nos jeunes mais aussi nos aînés sont au cœur de tous nos projets. Je veux affirmer avec force que notre préoccupation permanente est de bien gérer le présent, de bien préparer l'avenir, forts de tout ce que le passé nous a légué ! Merci à nos associations, aux dirigeants qui s'impliquent, aux adhérents qui participent et animent. Merci aux bénévoles de la bibliothèque !

En janvier, nous avons honoré Annick, Yves, Jean-Alain, et Jean-Yves qui totalisaient, à eux quatre, plus d'un siècle de bénévolat associatif à des postes de responsabilité !

A chacune, à chacun d'entre vous, je veux souhaiter une bonne année, une bonne santé, pour vous et vos proches !

Que tous nos projets soient conduits au nom de l'intérêt général, et que l'esprit de solidarité soit notre chemin !